

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 mars 2025



Économie Sociale et Solidaire.

Une stratégie régionale pour une économie engagée

L'économie sociale et solidaire (ESS) revêt une importance incontournable dans les territoires de Nouvelle-Aquitaine à la fois dans l'économie régionale, mais aussi en matière de lien social, d'expérimentation, d'innovation sociale et d'alternatives de développement.

En effet, avec 256 710 salariés, près de 12 % de l'emploi total de la région mais aussi 1,3 million de bénévoles, l'ESS est solidement ancrée en Nouvelle-Aquitaine. Bordeaux accueillera d'ailleurs le Forum mondial de l'ESS en octobre 2025.

Compte-tenu du poids de cet ensemble formé par les associations, coopératives de tous types et mutuelles, le CESER ne peut que saluer l'initiative d'une stratégie régionale d'accompagnement. Le soutien proposé pour favoriser les innovations sociales est particulièrement apprécié.

Le CESER préconise néanmoins une déclinaison territoriale de la stratégie régionale en lien avec les départements et les intercommunalités, via des conventions de partenariat.

Par ailleurs, les employeurs et employeuses de l'ESS sont confrontés au défi de trouver un équilibre entre les valeurs sociales qu'ils et elles défendent et la nécessité de pérenniser leurs modèles économiques, qui ne peuvent dépendre uniquement de financements publics temporaires. Le CESER incite le Conseil régional à s'inscrire dans une démarche de consolidation des structures existantes et de leurs services, en particulier les associations grâce à un accompagnement adapté, prenant en compte les réalités propres à l'ESS.

Le CESER rappelle l'importance du dialogue social au sein des structures de l'ESS. Dans ce cadre, il s'interroge sur l'absence de référence au rôle et à la place de l'organisation professionnelle représentative des employeurs et employeuses de l'ESS (l'UDES), de la Chambre régionale de l'ESS (la CRESS) et des syndicats de salarié.es dans la mise en œuvre de la stratégie ESS du Conseil Régional. La formation, la professionnalisation et la représentation syndicale des employeurs et employeuses et des salarié.es est essentielle.

Enfin, et pour éviter toute mise en opposition ou en concurrence entre les acteurs de l'ESS et ceux de l'économie conventionnelle, ces structures, toutes privées doivent répondre aux mêmes objectifs d'éco-socio-conditionnalités dans les demandes de subventions auprès du Conseil régional.

Retrouvez l'intégralité de l'avis du CESER « [Stratégie Économie Sociale et Solidaire \(SRESS\) 2025-2028](#) »

Contact presse :

Morgan BAILLON

Coordinateur communication

morgan.baillon@ceser-nouvelle-aquitaine.fr / 05 57 57 50 18

CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77